

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE PORTNEUF
VILLE DE NEUVILLE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le mercredi 13 février 2019 à 18 h 15 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Simon Sheehy	Conseiller
Monsieur Jean-Pierre Soucy	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Denise Thibault	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Carl Trudel	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, maire.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
--------------------	----------------------------------

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (18 h 17)**

19-02-49 **ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté,

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Réorganisation du Service des loisirs
3. Fermeture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **RÉORGANISATION DU SERVICE DES LOISIRS**

19-02-50 **CONSIDÉRANT** la réorganisation municipale afin d'ajouter le volet communications au Service des loisirs et mettre l'emphase sur celles-ci dans la promotion des activités destinées aux citoyens;

CONSIDÉRANT l'embauche d'une directrice des loisirs et des communications l'an dernier suivant l'orientation du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'une ressource en communications est nécessaire afin de répondre aux besoins du Service des loisirs ainsi qu'à l'ensemble des services de la Ville;

CONSIDÉRANT la nécessité de cette réorganisation afin d'atteindre les objectifs de la Ville;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE le conseil municipal abolisse le poste de secrétaire au Service des loisirs.

QUE ce conseil permette à la directrice des loisirs et des communications, appuyée d'un comité de sélection, d'entamer le processus d'embauche d'un adjoint des loisirs et des communications suivant la création d'un nouveau poste comprenant de nouvelles responsabilités.

QUE le comité de sélection soit composé des personnes suivantes :

- Madame Lisa Kennedy, directrice générale
- Madame Audrey Fontaine, directrice des loisirs et des communications
- Monsieur Jean-Pierre Soucy, conseiller au siège numéro 2 et pro-maire
- Monsieur Dominic Garneau, conseiller au siège numéro 5 – substitut en cas d'absence de l'un des membres

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire lève la séance à 18 h 19.

En signant le présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Manon Jobin
Trésorière et greffière adjointe